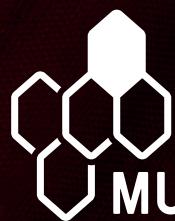


Édition

20
25

Carnet de **Santé** France



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

Sommaire

- 
- 1.**
Accès aux soins 4
 - 2.**
Grand âge
Autonomie 7
 - 3.**
Prévention 10
 - 4.**
Financement 15
 - 5.**
Données de santé 20



Édito

Alors que la Sécurité sociale fête ses 80 ans en 2025, la Mutualité Française présente son édition 2025 du *Carnet de santé de la France*. Rendez-vous annuel, il recueille les perceptions des Françaises et des Français, tout en les comparant aux réalités mesurées par des données publiques.

Dans cette troisième édition, le constat des citoyens est sans appel : l'accès aux soins continue de se dégrader. Deux Français sur trois déclarent avoir renoncé à des soins au cours des douze derniers mois. Par ailleurs, 84% des personnes interrogées estiment difficile d'obtenir rapidement un rendez-vous chez un médecin spécialiste, contre 77% en 2024. Ce taux est de 41% pour les généralistes, alors qu'il n'atteignait que 22% en 2017.

Avec un contexte financier très dégradé, l'heure n'est plus aux tergiversations. La protection sociale et la santé constituent un bien commun que la Mutualité Française s'attache à défendre depuis toujours. Il y a désormais urgence à agir collectivement ! Tous les acteurs doivent s'unir avec force et conviction pour préserver durablement la soutenabilité et l'universalité de notre système solidaire et recréer les conditions de la confiance.

Face aux mutations de notre société, la Mutualité Française promeut une troisième voie, aux antipodes de l'étatisation de la protection sociale ou de la financiarisation du système de santé souhaitées par certains. Une troisième voie soutenable, durable et surtout solidaire ! Pour changer de paradigme, une approche pluriannuelle est indispensable pour garantir l'accès aux droits, à la prévoyance, à l'épargne retraite et aux soins. Cette approche favorisera aussi l'efficience, notamment en développant la mutualisation et la prévention et en luttant contre la fraude. Enfin, elle permettra de promouvoir une valorisation osée et éthique des données de santé.

C'est avec cette ambition que la Mutualité Française lance des États généraux de la santé et de la protection sociale. En amont de l'élection présidentielle de 2027, cette démarche participative et démocratique permettra de recueillir la vision des Français, des professionnels de la santé et du soin, des élus, des institutions et des organisations de la société civile. L'enjeu est de constituer une plateforme de mesures concrètes faisant l'objet d'un consensus, pour aborder les défis de demain en matière de santé et de protection sociale.



Eric Chenut

Président de la
Mutualité Française



Tous les acteurs doivent s'unir avec force et conviction pour préserver durablement la soutenabilité et l'universalité de notre système solidaire et recréer les conditions de la confiance.

1. Accès aux soins

Près de deux Français sur trois (65%) déclarent avoir renoncé à des soins. Défendant un système de santé solidaire, protecteur et universel, la Mutualité Française promeut une offre de santé financièrement abordable, disponible et de qualité. Pour répondre aux besoins de tous, ses mutuelles gèrent le 1^{er} réseau sanitaire et social à but non lucratif : 508 centres de santé (dentaires, infirmiers, médicaux et polyvalents) et 93 établissements sanitaires sur l'ensemble du territoire. Ils dispensent des soins en tiers payant, sans dépassement d'honoraires ou à coûts maîtrisés.

Accès aux soins



QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?



ACCÈS À L'OFFRE DE SOINS

Plus de

**8 Français
sur 10**

rencontrent des difficultés pour obtenir un rendez-vous rapidement chez un médecin spécialiste (84%), un chiffre en progression de 9% en un an (77% en 2024)¹.

41%

des Français estiment aujourd'hui difficile d'avoir un rendez-vous rapide avec un médecin généraliste², un problème qui s'est nettement accru au cours des dernières années (22% en 2017).

Les ruraux (43%) et habitants des petites agglomérations (42%) sont particulièrement concernés par ces difficultés d'accès. Ces proportions sont moindres dans les grandes villes (35%) et dans l'agglomération parisienne (25%).

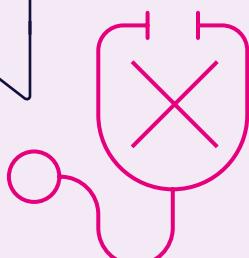
LE RECOURS AUX SOINS

65%

des Français déclarent avoir dû renoncer à des soins de santé au cours des 12 derniers mois, soit 3 points de plus qu'en 2024³. Majoritairement en raison du délai d'obtention d'un rendez-vous (58%) avec un taux en hausse de 5 points par rapport en 2024, puis pour des raisons financières ou d'éloignement du professionnel de santé à consulter (35%). La part de ce dernier motif a fortement augmenté depuis 2017 où il s'élevait à 25%.

Les 18-24 ans restent plus nombreux que la moyenne à renoncer aux soins :

74% sur les 12 derniers mois, une proportion stable par rapport à 2024⁴. Pour eux, le délai et l'éloignement sont les principaux motifs, avec respectivement 65% et 44%. Les raisons financières figurent en troisième position avec 38% de citations.



LES SOLUTIONS PROPOSÉES

80%

des Français estiment tout à fait prioritaire d'encourager les professionnels de santé à s'installer dans les territoires où il en manque, une proportion en hausse de 3 points en un an⁵.

67%

des Français jugent prioritaire de développer des structures médicales regroupant plusieurs professionnels de santé pour faciliter l'accès aux soins (64% en 2024)⁷.

69%

des Français estiment prioritaire de trouver des solutions pour simplifier les tâches administratives des médecins (66% en 2024)⁶.

51%

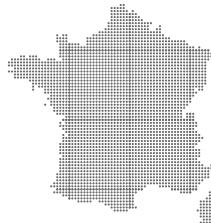
des Français considèrent prioritaire d'inciter les professionnels de santé à assurer la permanence des soins⁸.

1-2-3-4-5-6-7- Sondage Odoxa - Mutualité Française, juin 2025.

Accès aux soins

LA RÉALITÉ

RECOURS AUX SOINS



87%
de la population vit
dans un désert médical
en 2024¹

6 millions

de Français n'ont pas de médecin traitant²,
soit près de 10% de la population, dont
400 000 patients en affection de longue durée³.

ORGANISATION DES SOINS

4 500

Baisse du nombre de lits
d'hospitalisation complète sur
un an, pour atteindre 369 400 fin 2023⁸
(-10,5% depuis fin 2013).



168 000

patients sont pris en charge
en hospitalisation à domicile (HAD)
en 2023 contre 159 000 en 2022,
soit + 6%⁹.



2 861

maisons de santé pluriprofessionnelles
implantées sur le territoire au
28 juillet 2025¹⁰, pour un objectif
gouvernemental de 4 000 MSP en 2027.
On en comptait 2 644 au 30 juin 2024
et 2 251 au 31 décembre 2022¹¹.



567

communautés professionnelles
territoriales de santé (CPTS)
adhérentes à l'accord conventionnel
interprofessionnel¹², à comparer
aux 444 de juin 2023.



4,5 millions

de patients adultes ont eu recours
à la téléconsultation de médecine
générale en 2023, soit un peu plus
de 8% des patients ayant consulté
un généraliste¹³. À comparer
aux 4,8 millions en 2022.

OFFRE DE SOINS

ACCÈS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

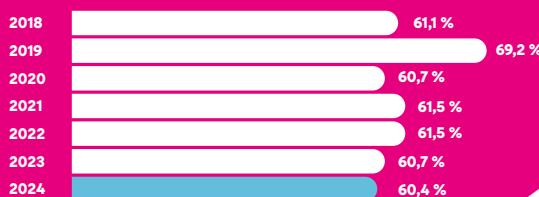
54%

des médecins généralistes contraints
de refuser de nouveaux patients
en tant que médecin traitant⁴.



60,4%

des médecins généralistes ne participent pas
à la permanence des soins en 2024, un taux relativement
stable par rapport à 2023 où il était de 60,7%⁵.



Source : CNOM

74% des nouveaux médecins
se sont installés en secteur 2
en 2024, une part en constante
augmentation⁶. Les médecins
en secteur 2 représentent
désormais 56% de l'ensemble
des praticiens, contre 37%
au cours de l'année 2000.

17,1% Part des
dépassements dans les
honoraires des médecins
spécialistes en ville (hors
généralistes)⁷, en hausse
entre 2020 et 2023 alors
qu'elle s'était stabilisée
à 15,5% jusqu'en 2020.

1- 2- Gouvernement, « Pacte de lutte contre les déserts médicaux » dossier de presse, avril 2025. — 3- 714 000 patients en ALD sans médecin traitant (Cnam, fév. 2024) et 310 000 patients en ALD ayant retrouvé un médecin traitant (DP Pacte de lutte contre les déserts médicaux, avr. 2025). — 4- En 2022. Drees, mai 2023. — 5- Au 31 décembre 2024. Cnrom, Rapport annuel sur la permanence des soins, mars 2025. — 6- 7- Cnam, Rapport Charges et produits pour 2026, juin 2025. — 8- Drees, Les établissements de santé, juil. 2025. — 9- En 2023. ATIH, Chiffres clés HAD, juil. 2025. — 10- Fédération des MSP, AVECSanté, juil. 2025. — 11- Ministère de la Santé et de la Prévention, Plan d'action MSP, juin 2023. — 12- En juin 2024. Fédération nationale des CPTS, Cartographie des CPTS en région, consultée en ligne le 27/08/2025. — 13- Cnam, Rapport Charges et produits pour 2025, juil. 2024.



2. **Grand âge Autonomie**

En France, 2,6 millions de personnes âgées sont en situation de perte d'autonomie. Avec près de 900 structures dans les champs du grand âge et du handicap, la Mutualité Française contribue au développement de solutions innovantes favorisant l'accompagnement et le maintien à domicile. Elle développe une offre de prévention et promotion de la santé pour les personnes âgées et celles en situation de handicap, ainsi que leurs aidants, et propose des couvertures assurantielles adaptées.

Grand âge / Autonomie

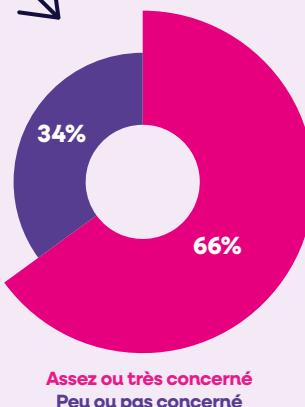


QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

DÉPENDANCE ET PERTE D'AUTONOMIE

66%

des Français se sentent personnellement concernés par la question de la prise en charge du vieillissement et de la dépendance¹. Cette proportion, stable en 2025, a augmenté de 9 points depuis 2017 où elle atteignait 57%².



3 Français sur 4

considèrent que l'action de l'État et des pouvoirs publics est insuffisante (75%)³ dans le domaine de la prise en charge du vieillissement et de la dépendance. L'insatisfaction concernant la prise en charge de la perte d'autonomie liée à l'âge ne cesse d'augmenter depuis 2017⁴.

61% des Français pensent que les dispositifs visant à prévenir les situations de dépendance et de perte d'autonomie ne sont pas satisfaisants aujourd'hui.⁵

COUVERTURE DÉPENDANCE

80%

des Français sont favorables⁶ à une couverture obligatoire de la perte d'autonomie. La prise en charge de la dépendance doit relever de l'État (pour 31% de nos concitoyens) mais aussi des acteurs complémentaires (mutuelles, assurances) cités en deuxième position (23%)⁷.

71%

des Français indiquent que la dépendance est l'une des situations face à laquelle ils se sentent les moins préparés à faire face financièrement, soit 5 points de plus qu'en 2023⁸.

34%

des Français ont souscrit ou envisagent de souscrire un contrat de couverture dépendance⁹ (8% l'ont fait, 26% l'envisagent), un score en progression (+4 points) qui témoigne de la prise de conscience du risque.

MAINTIEN À DOMICILE ET AIDANTS

93%

des Français estiment aussi qu'il faudrait « développer les aides pour celles et ceux qui soutiennent les personnes en situation de perte d'autonomie »¹⁰.

73%

des Français jugent que la solution « prioritaire » à mettre en œuvre est de développer des dispositifs d'accompagnement pour aider les personnes à rester à domicile le plus longtemps possible¹¹.

68%

des Français considèrent prioritaire « d'améliorer l'accompagnement des personnes aidantes »¹².

65%

des Français souhaiteraient continuer à vivre à leur domicile en l'adaptant si leurs capacités physiques se dégradaient. Un taux en hausse de 4 points par rapport à 2024 et de 14 points depuis 2017¹³.

^{1- 4- 7- 9- 10- 11- 12- 13-} Sondage Odoxa – Mutualité Française, juin 2025. — 2- Baromètre santé 360 Odoxa, juil 2017. — 3- 8- Sondage Odoxa – Mutualité Française, juil 2024. — 5- 6- Sondage Toluna - Harris Interactive - Mutualité Française, Couverture dépendance, juin 2023.



PERTE D'AUTONOMIE



2,6 millions de personnes âgées en situation de perte d'autonomie¹.

+975 000 Près d'un million de personnes âgées en situation de perte d'autonomie supplémentaires à l'horizon 2040².

12 ans

Espérance de vie sans incapacité pour les femmes de 65 ans (5^e rang européen). Ce chiffre est de 10,5 ans pour les hommes (7^e rang européen)³. Si l'espérance de vie en France reste l'une des plus élevées de l'Union européenne, le nombre d'années vécues en bonne santé demeure inférieur à celui de nombreux pays.

2 millions

de personnes de plus de 65 ans chutent chaque année, occasionnant 10 000 décès et 136 000 hospitalisations⁴.

COUVERTURE DÉPENDANCE

6 millions

de personnes sont couvertes au titre de la dépendance fin 2024⁵, soit -5,8% en un an.



MAINTIEN A DOMICILE



COÛT MENSUEL MÉDIAN D'UNE PLACE EN EHPAD⁶

2 004 €

1 500 € Montant mensuel médian net de la pension de retraite totale⁷.

504 €/mois⁸ Reste à charge médian en Ehpad

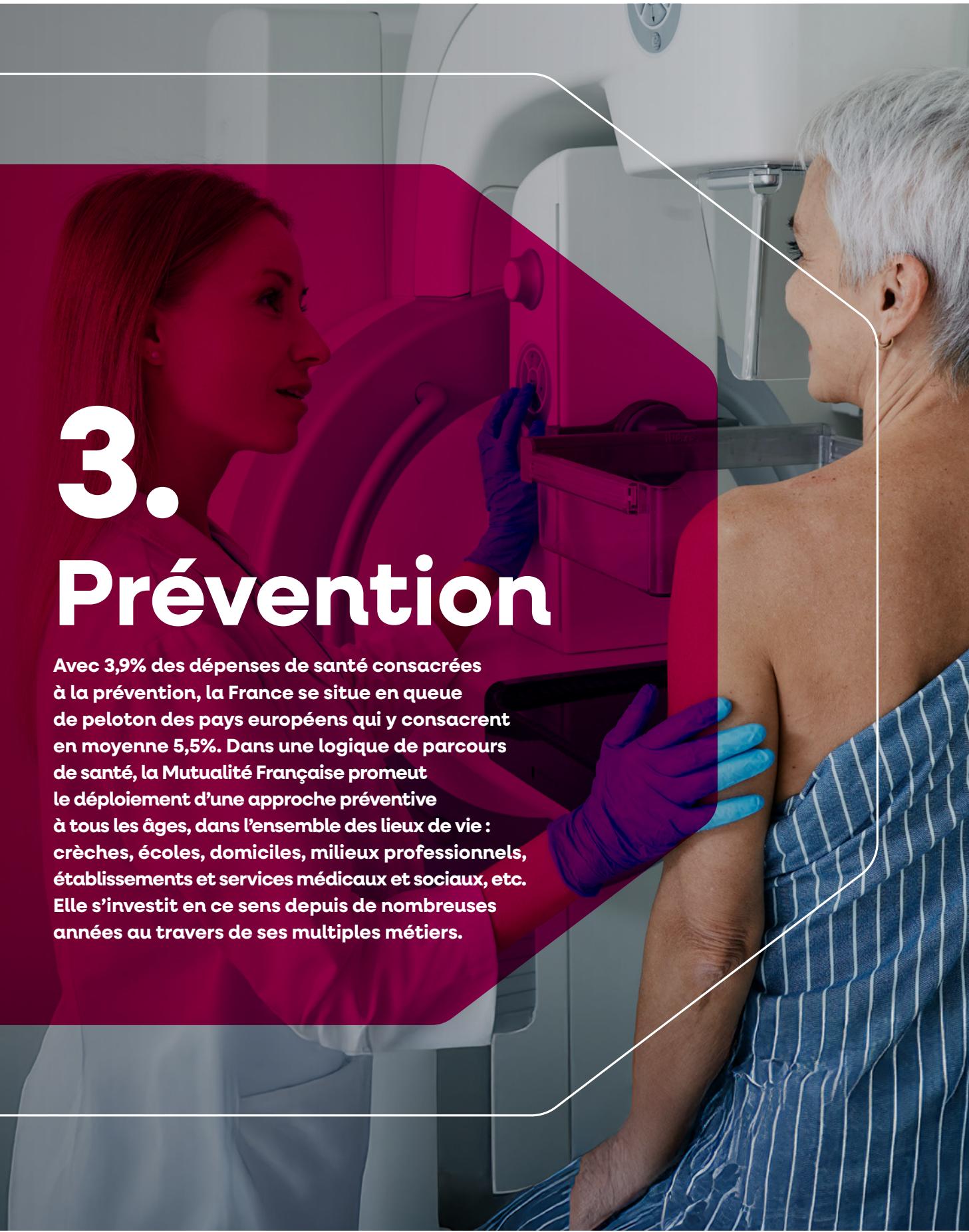
9,3 millions de Français sont proches aidants⁹

8,8 millions d'adultes, soit une personne sur six et 500 000 mineurs de 5 ans ou plus, soit un mineur sur vingt.

¹⁻² Igas, « Dépendance et lieux de vie », mars 2024. — ³ En 2023 (année la plus récente disponible), Drees, études et résultats, déc. 2024. — ⁴ Santé publique France, Risque de chute, janv. 2020. — ⁵ Mutualité Française/France assureurs/CTIP, Marché de l'assurance santé et prévoyance en 2024, août 2025. — ⁶ En 2019 (donnée la plus récente disponible), Analyse statistique, CNSA, avr. 2021. — ⁷ En 2019, Les retraités et la retraite, Drees. — ⁸ En 2019, Mutualité Française sur données CNSA. — ⁹ En 2021, Drees, fév. 2023.

3. Prévention

Avec 3,9% des dépenses de santé consacrées à la prévention, la France se situe en queue de peloton des pays européens qui y consacrent en moyenne 5,5%. Dans une logique de parcours de santé, la Mutualité Française promeut le déploiement d'une approche préventive à tous les âges, dans l'ensemble des lieux de vie : crèches, écoles, domiciles, milieux professionnels, établissements et services médicaux et sociaux, etc. Elle s'investit en ce sens depuis de nombreuses années au travers de ses multiples métiers.



Prévention



QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

72%

des Français déclarent avoir déjà été sensibilisés à la prévention santé et à la nécessité de modifier certains comportements pour préserver leur santé¹. Mais 45% des Français s'estiment mal informés².

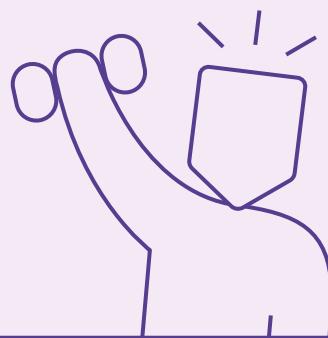


L'alimentation figure en tête des sujets jugés prioritaires en matière de prévention (37%), devant le « bien vieillir » (31%) et l'activité physique (30%)³.

87%

des Français se montrent préoccupés par les effets de la qualité de leur alimentation sur leur santé (+6 points en un an).

Ils s'inquiètent également des effets de la pollution, que ce soit celle de l'air (77%), des sols (79%) ou de l'eau (77%)⁴.



ACTIVITÉ PHYSIQUE

87% des Français considèrent que la pratique sportive est aussi efficace que la prise de médicaments⁵.

SANTÉ MENTALE

41%



des Français disent avoir déjà été concernés par des problèmes de santé mentale⁶ (dépression, burn-out, pensées suicidaires...). Sur l'année, cela représente près de 9 millions de personnes, soit 18% de la population adulte.

48% des personnes ont déjà dû prendre des médicaments ou consulter des professionnels de santé (psychologues, médecins...) pour des troubles de santé mentale⁷.

^{1- 6- 7} Sondage Odoxa – Mutualité Française, juil. 2024. — ² En août 2023, sondage Harris Interactive – Mutualité Française. — ^{3- 4} Sondage Odoxa – Mutualité Française, juin 2025. — ⁵ Observatoire Sport-santé Mutualité Française, juin 2024.

3,9%

des dépenses de santé sont consacrées à la prévention.¹

La France est en queue de peloton des pays européens qui consacrent en moyenne 5,5% de leurs dépenses de santé à la prévention.



ALIMENTATION ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

40 000 à 50 000

personnes décèdent annuellement du fait de l'inactivité physique et de la sédentarité².

95%

de la population adulte en France est à risque sanitaire par manque d'activité physique ou à cause d'un temps trop long passé en position assise.³

6%

seulement des adolescentes et 15% des adolescents français de 15 ans pratiquent 60 minutes d'activité physique modérée à soutenue par jour, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé⁴.

10 millions

d'adultes français sont en situation d'obésité en 2024⁵. Cela représente 18,1% des personnes résidant en France métropolitaine et en outre-mer. Considérés simultanément, l'obésité et le surpoids concernent près d'un adulte sur deux, soit 48,8% des Français.



SANTÉ ENVIRONNEMENT

Près de

1 décès sur 4 dans le monde

est lié à l'environnement (24%)⁶: pollution de l'air, de l'eau, de l'alimentation, et modes de vie. Cela représente 13,7 millions de décès par an.

96%

de la population urbaine de l'Union européenne est exposée à des concentrations dangereuses de particules fines (PM_{2,5})⁷.

Plus de 175 000

décès par an sont liés à la chaleur extrême en Europe, et ce chiffre est amené à augmenter⁸.



1- En 2023. Les dépenses de santé en 2023, Drees, Édition 2024. — 2- 3- Observatoire Mutualité Française, Sport-santé, juin 2024. — 4- En 2022. OMS, rapport sur l'activité physique la sédentarité et la nutrition chez les adolescents, mai 2024. — 5- Ligue nationale Contre l'obésité, juin 2024. — 6- En 2016. OMS. — 7- Agence européenne de l'environnement, juil. 2024. — 8- OMS, "La chaleur fait plus de 175 000 victimes par an dans la région européenne", Communiqué de presse, août 2024.



CHEZ LES JEUNES

1 jeune sur 4 de 15 à 29 ans serait atteint de dépression (25%)¹.



47% des jeunes en grande précarité sociale ressentent des symptômes liés à la dépression, soit près de trois fois plus que les jeunes sans difficultés économiques (16%)².

54% des jeunes de 18-24 ans déclarent avoir été affectés par un problème de santé mentale, contre 41 % pour l'ensemble de la population³.

1^{re} inquiétude

des jeunes : le changement climatique. Le terme « vous inquiète beaucoup » ressort plus que pour l'ensemble des Français (48% contre 41%)⁴.

69%

des Français pensent que « les réseaux sociaux contribuent à agraver les problèmes de santé mentale » mais 65% pensent aussi qu'« ils peuvent aider à aller mieux », et chez les 18-24 ans, cette proposition atteint même 87%⁵.

44%

des jeunes de 15 à 29 ans qui passent plus de huit heures par jour sur les réseaux sociaux déclarent des symptômes dépressifs, soit trois fois plus que ceux qui y consacrent moins d'une heure (15%)⁶. Il existe une corrélation avérée entre l'usage des écrans et la dégradation de la santé mentale.

41%

des jeunes de 15 à 29 ans déclarent éprouver fréquemment un sentiment de solitude et de déconnexion avec les autres⁷.

32%

des jeunes estiment prioritaires le diagnostic et la prise en charge précoce en matière de santé mentale, devant les tarifs des soins et traitements (24%)⁸.

LES SOLUTIONS PROPOSÉES

84%

des Français considèrent qu'il faudrait développer les actions de prévention⁹ pour limiter l'apparition des problèmes de santé mentale afin de réduire le déficit de la Sécurité sociale. Trois priorités sont particulièrement mises en avant par les Français pour l'action du Gouvernement en matière de santé mentale : mieux diagnostiquer ces troubles (36%), développer des structures spécialisées (29%) et augmenter le nombre de professionnels traitant de ce sujet (25%).

Plus de

1 jeune sur 3 de 15 à 29 ans

propose de faciliter l'accès aux soins psychologiques et à l'information et de renforcer la prévention (36%)¹⁰. Par ailleurs, 34% suggèrent de rendre les soins plus accessibles et 29% de promouvoir des leviers favorisant le bien-être mental et l'autonomie, comme le sport, la culture ou les activités de sociabilité mais aussi le renforcement des compétences psycho-sociales : gestion du stress, des émotions, etc.

¹⁻²⁻⁶⁻⁷⁻¹⁰ Étude Mutualité Française/Institut Montaigne/Institut Terram, sept. 2025. — ³⁻⁴⁻⁸⁻⁹ Sondage Odoxa – Mutualité Française, juil. 2024. — ⁵ En août 2023, sondage Harris Interactive – Mutualité Française.

Prévention

LA RÉALITÉ



SANTÉ MENTALE

13,4 pour 100 000 habitants¹

Taux de suicide en France, soit 9 200 décès par an. Ce taux atteint un niveau supérieur à celui de 2020 (13,1) et de 2021 (13,3).



5 217

psychologues conventionnés dans le cadre du dispositif « Mon soutien Psy » sur un total de 20 000 professionnels remplissant les conditions pour y participer, contre 2 500 fin 2023².

160 milliards d'euros

Coût social annuel (coûts directs et indirects) estimé des maladies psychiatriques en France, soit 6,7% du PIB³.

27,8 milliards d'euros

de dépenses remboursées par l'assurance maladie au titre de la santé mentale : maladies psychiatriques et consommation de psychotropes. Elles représentent 13,7% des dépenses totales, soit le deuxième poste de dépenses après les maladies cardiovasculaires.⁴

+71%

Hausse du nombre de filles de 10 à 14 ans hospitalisées en médecine-chirurgie-obstétrique (MCO) pour un geste auto-infligé entre 2021 et 2022 (+246% en psychiatrie) par rapport aux dix années d'avant la crise sanitaire, +44% d'adolescentes de 15 à 19 ans en MCO (+163% en psychiatrie) et +21% de jeunes femmes de 20 à 24 ans (+106% en psychiatrie)⁵.



936 000

jeunes de 12-25 ans ont eu au moins un remboursement de psychotropes⁶.

Cela correspond à près de 144 000 jeunes de plus qu'en 2019, soit une hausse de 18%, alors que la population de cette tranche d'âge n'a augmenté que de 3% sur la même période.

PRÉVENTION DES CANCERS

40%

des cancers pourraient être évités : ils résultent de l'exposition à des facteurs de risque évitables, liés à nos modes de vie et à nos comportements. Sur les 355 000 cancers diagnostiqués chaque année en France, environ 140 000 pourraient être évités⁸.

44%

des femmes âgées de 50 à 74 ans ont effectué une mammographie dans le cadre du dépistage

organisé en 2024⁹, contre 48,6 % en 2023. La participation au programme de dépistage est toujours orientée à la baisse.



14%

des collégiens ont un risque important de dépression en 2022⁷.

¹ En 2022. 6^e rapport de l'Observatoire National du Suicide, Drees, fév. 2025. — ² En février 2025. Ministère du Travail, de la Santé, des solidarités et des familles, avril 2025. — ³ En 2018. Étude FondaMental 2021, « Le coût des maladies psychiatriques en France en 2018 ». — ⁴ En 2023. Cnam, Rapport Charges et produits pour 2026, juin 2025. — ⁵ Drees, Études et Résultats n° 1300, mai 2024. — ⁶ En 2023. Cnam, Rapport Charges et produits pour 2026, juillet 2025. — ⁷ Enquête EnCLASS 2022— Santé publique France. — ⁸ Institut national du cancer, Communiqué de presse, 5 sept. 2017. — ⁹ Santé publique France, Bulletin national de participation au dépistage organisé du cancer du sein, mai 2025.

4. Financement

Les transitions écologiques, démographiques et numériques en cours sont des défis majeurs auxquels notre système de Sécurité sociale doit s'adapter. La Mutualité Française participe à la mise en œuvre de protections sociales durables. Elle défend la nécessité de revoir l'organisation du système de Sécurité sociale dans ce cadre, notamment la mise en œuvre d'une programmation pluriannuelle des dépenses de Sécurité sociale.

Financement



QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

L'AVENIR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

84%

des Français¹ pensent que le déficit actuel de la Sécurité sociale peut remettre en cause son avenir.

Une proportion en hausse de plus de 10 points par rapport à 2017 (73%)².



60% des Français ont le sentiment d'un déséquilibre négatif entre les cotisations versées au cours de leur vie et les prestations qu'ils reçoivent ou recevront, par exemple pour leur santé ou leur retraite³.

71% des Français estiment que leur reste à charge a augmenté ces dernières années⁴.

9 Français sur 10 pensent que le reste à charge va encore augmenter dans les années à venir (91%)⁵. Cette proportion augmente continuellement depuis 2021 où elle s'élevait à 60%⁶.



64% estiment que les questions de santé sont rarement ou jamais évoquées dans les campagnes électorales⁷. Malgré l'importance des enjeux de santé, les Français regrettent leur invisibilité dans le débat public.

LES SOLUTIONS PROPOSÉES POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

90%

des Français estiment nécessaire de mieux adapter les remboursements aux besoins de soins de chacun (+6 points par rapport à 2024)⁸.

83%

des Français jugent prioritaire la mise en place de contrôles supplémentaires contre les fraudes et abus, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2024⁹.

80%

des Français pensent qu'il conviendrait de mieux prendre en charge les consultations liées à la santé mentale, notamment de psychologues¹⁰.

72%

des Français considèrent qu'il faut totalement réorganiser notre système de santé, une attente en hausse de 4 points en un an¹¹.

¹⁻⁴⁻⁵⁻⁶⁻⁷⁻⁸⁻⁹⁻¹¹ Sondage Odoxa – Mutualité Française, juin 2025. — ² Sondage Toluna - Harris Interactive Mutualité Française, août 2023. — ³ En 2025. Les Français, l'épargne et la retraite, Cercle de l'épargne, juin 2025. — ¹⁰ Sondage Odoxa – Mutualité Française, juil. 2024.

Financement

LA RÉALITÉ



ÉTAT DES LIEUX



137,9 milliards d'euros

Montant de la dette sociale portée par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) à fin 2024¹, avec une date d'extinction de la dette fixée à 2032.

89 milliards d'euros

Montant total des exonérations² de cotisations sociales estimé par les pouvoirs publics pour l'année 2024³.

22,6 milliards d'euros

Montant de la dette « courante » des organismes de Sécurité sociale en 2024⁴, alors qu'elle était de 13 milliards d'euros en 2023

15,3 milliards d'euros

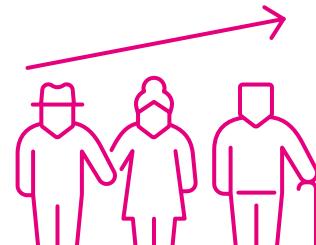
Montant du déficit des régimes de base de la Sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) en 2024⁵. À comparer aux -10,8 milliards d'euros en 2023, soit +41,7%.

13,8 milliards d'euros

Montant du déficit de l'assurance maladie en 2024⁶, contre 11,1 milliards d'euros pour l'année 2023.

2,4 milliards d'euros

Montant du déficit des hôpitaux publics en 2023⁷, soit un quasi doublement par rapport à 2022 où il était de 1,3 milliard d'euros et un niveau six fois supérieur à celui de 2021 (415 millions d'euros).



9,2 milliards d'euros par an

Besoin de financement supplémentaire relatif à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici à 2030⁸.

60,3%

des Ehpad publics et privés non lucratifs présentent un résultat net négatif en 2022, contre 49,3% en 2021⁹. Le déficit touche davantage les Ehpad publics (64,5%) que les Ehpad privés non lucratifs (54,3%).

Près de 33%

des journées d'arrêts de travail prescrites en ligne l'ont été pour des motifs liés à des troubles psychiques, soit le premier poste d'arrêts maladie de longue durée¹⁰.

+11%

Hausse des dépenses d'indemnités journalières de plus de 3 mois. Celles-ci atteignent 4,9 milliards d'euros en 2024.¹¹

+7%

Hausse des dépenses d'indemnités journalières maladie et accidents du travail/maladies professionnelles (AT/MP) en 2024, totalisant 16,9 milliards d'euros¹².

¹ Rapport d'évaluation des politiques de Sécurité sociale (REPSS) 2025. — 2- Les exonérations correspondent à la réduction de certains taux de cotisations (qui peut être totale). — 3- Rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, juin 2025. — 4- REPSS Financement 2025. — 5- Rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, juin 2025. — 6- Cnam, Charges et produits pour 2026, juil. 2025. — 7- Drees, Panorama des établissements de santé, juil. 2025. — 8- Rapport Libault, 2019. — 9- CNSA, La situation budgétaire des Ehpad publics et privés, juil. 2024. — 10- Cnam, Charges et produits pour 2026, juin 2025. — 11- 12- Les indemnités journalières en 2024, Mutualité Française, mai 2025.

Financement

LA RÉALITÉ

FINANCIARISATION¹

71%

Part du marché privé de la biologie médicale
(en nombre de sites de prélèvement) détenue par les 6 premiers groupes (financés partiellement ou totalement par des fonds de pension étrangers)².

Plus de la moitié des Ehpad privés à but lucratif appartiennent à cinq grands groupes.³
56% des établissements commerciaux leur appartiennent, soit 13 % de l'ensemble des Ehpad en France. Ces établissements pratiquent des tarifs plus élevés que les autres établissements commerciaux : seuls 19% de leurs places sont habilitées à l'aide sociale, contre 25% dans les autres privés lucratifs, bien en dessous de la moyenne nationale (81%).

DÉCARBONATION DU SYSTÈME DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

10,3 milliards d'euros

Montant d'investissement nécessaire
d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de décarbonation du secteur médico-social⁴.

FINANCEMENT PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

**1ers financeurs
du 100% Santé**

Les organismes complémentaires financent 81% des dépenses du 100% Santé en 2024, alors que ce taux était de 78% en 2023⁵. Cette hausse sensible est liée à l'augmentation du ticket modérateur (le reste à charge après le remboursement de la Sécurité sociale) de 30% à 40% sur les soins dentaires au 15 octobre 2023.

15,7%

Part des organismes complémentaires dans le financement des dépenses de santé, pour un montant de 37,4 milliards d'euros⁶.

6,2 milliards d'euros

Montant de la taxe de solidarité additionnelle (TSA) versée en 2024 par les complémentaires santé. Le rendement de cette « TVA sur la santé » est particulièrement dynamique : +8,7% par rapport à 2023⁷.

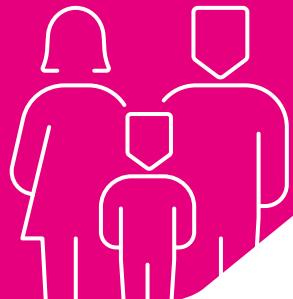
RESTE À CHARGE DES MÉNAGES

7,5%

Reste à charge sur les dépenses de santé

après prise en charge par l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire.

C'est le troisième niveau le plus faible au sein des pays de l'OCDE après la Croatie et le Luxembourg⁸.



1,6 milliard d'euros

Montant des franchises et participations forfaitaires à la charge des assurés⁹.



Plus de 95%

des Français sont couverts par une complémentaire santé¹⁰.



Plus de 10 millions

de personnes ont bénéficié d'un équipement (dentaire, optique, audioprothétique) **sans reste à charge** au titre du 100% Santé¹¹.



¹ La « financiarisation » est un processus par lequel des acteurs financiers investissent dans le secteur de la santé, avec un objectif de rentabilité. — ² Igas-IGF, Causes et effets de la financiarisation du système de santé, juil. 2025. — ³ En 2022, Drees, Études et Résultats, sept. 2025. — ⁴ CNSA - Shift Project, juil. 2024. — ⁵ En 2024 — ⁶ Hors bénéficiaires de la CSS. Données SNDS/Traitéement Mutualité Française. — ⁷ En 2022, Drees, Comptes de la santé, édition 2023 et rapport sur les organismes complémentaires 2023. — ⁷ Rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, juin 2025. — ⁸ En 2023, Drees, Comptes de la santé, édition 2024. — ⁹ En 2022, Comptes de la Sécurité sociale, mai 2024. — ¹⁰ La complémentaire santé, Panorama Drees, avr. 2025. — ¹¹ Ministère de la Santé et des Solidarités, communiqué de presse du 25 janv. 2022



840€



Reste à charge (RAC) d'un patient en affection de longue durée (ALD)¹. Le RAC d'un patient en ALD est 1,8 fois plus élevé que celui d'un assuré sans ALD et le dispositif ALD ne protège pas des RAC élevés.

14,1 millions



de personnes en ALD en 2023², soit 19,9% de la population. Les dépenses remboursées en ALD s'élèvent à 135,2 milliards d'euros par an en 2022 soit 66,8% des dépenses de l'assurance maladie.



COÛT DE LA FRAUDE

13 milliards d'euros
de fraude sociale estimés, dont 4 milliards d'euros relèvent du champ de la santé³.

8 milliards d'euros
de prélèvements sociaux éludés au titre du travail informel⁴.

→ **628 millions d'euros**
de préjudices financiers détectés ou évités par la Caisse nationale d'assurance maladie en 2024 contre 466 millions d'euros en 2023, soit +35%⁵. Objectif gouvernemental : 2,4 milliards d'euros de fraudes détectées ou évitées sur la période 2024-2027. Près de 70% du montant des fraudes évitées ou stoppées relèvent des professionnels de santé en ville.

EFFICIENCE DES DÉPENSES ET PERTINENCE DES SOINS

41%



Taux de passages aux urgences relevant potentiellement d'une prise en charge en ville⁶.

Plus de 265 000

séjours hospitaliers (1,6% du total) pourraient être évités grâce à une prise en charge appropriée par les soins de premier recours ou de proximité, dont plus de la moitié concernant l'insuffisance cardiaque et plus de 80% des patients âgés⁷.

8 millions

Nombre de patients qui consomment des médicaments contre l'acidité gastrique (inhibiteurs de la pompe à protons), soit la moitié des patients ayant eu une prescription, alors qu'ils n'en auraient pas réellement besoin⁸.

25 à 30%

des examens ou actes non pertinents sont estimés comme sources de risques ou d'événements indésirables évitables⁹.

Près de 50 milliards d'euros par an¹⁰

Coût estimé des soins inadéquats, soit près de 10,5% du budget de la Sécurité sociale.

Plus de 50%

6,7 millions de patients de 65 ans et plus sont polymédiqués sur les 13,3 millions de personnes de cette tranche d'âge en France¹¹.

488 millions d'euros

Dépenses de médicaments à service médical rendu faible financées par l'assurance maladie, les organismes complémentaires et les ménages¹².

+6%

Taux de croissance des dépenses de transports qui atteignent 6,4 milliards d'euros en 2024¹³.

Les dépenses de transports sanitaires se caractérisent par un fort dynamisme avec une croissance moyenne de 4,4% par an et un nombre de patients transportés qui a crû de 14% entre 2016 et 2023.

¹⁻² En 2021 (dernière année disponible). Igas-Igf, Revue de dépenses des ALD, sept. 2024. — ³ HCFIPS, Rapport « Lutte contre la fraude », juill. 2024. — ⁴ En 2023, Plan de lutte contre la fraude, mai 2023. — ⁵ En 2024, Cnam, Bilan 2024, Lutte contre les fraudes, mars 2025. — ⁶⁻¹³ En 2023, Charges et produits pour 2026, juin 2025. — ⁷ Cnam, Charges et produits pour 2025, juin 2024. — ⁸⁻¹¹ Cnam, Charges et produits pour 2025, juil. 2024. — ⁹⁻¹⁰ Haute autorité de santé, oct. 2020. — ¹² En 2024, Traitements Mutualité Française sur données SNDS, sept. 2025.

5. Données de santé

Près de 9 Français sur 10 considèrent que le partage des données de santé peut être utile pour faire avancer la recherche médicale et améliorer la santé de tous mais seulement un quart des assurés a activé « Mon espace santé ». Utilisées pour fluidifier la prise en charge des patients et leur suivi médical, ces informations servent aussi à effectuer leurs remboursements de soins, développer la prévention ou la recherche scientifique dans un cadre anonymisé. Le partage fluide et sécurisé des données de santé constitue un enjeu majeur.

Données de santé



QU'EN PENSENT LES FRANÇAIS ?

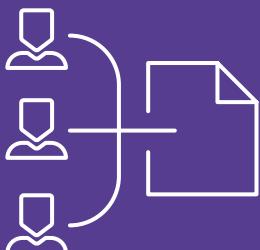
L'ADHÉSION AU PARTAGE DES DONNÉES DE SANTÉ

86% des Français¹ estiment que le partage des données de santé peut être utile pour faire avancer la recherche médicale et améliorer la santé de tous (+14 points depuis 2017)².



Près de

1 Français sur 2



a déjà partagé des données liées à sa santé ou à celle de sa famille avec un professionnel ou un organisme en dehors du cadre d'une consultation médicale (44%), en particulier les jeunes (49% des 25-34 ans)³.

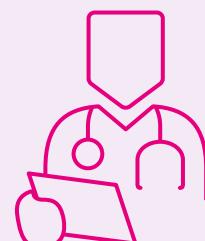
72%

des Français accepteraient de partager leurs données de santé⁴. Quelle que soit leur tranche d'âge, ils sont plus de 70% à se déclarer prêts à le faire.



93%

C'est d'abord aux professionnels de santé que les Français accordent leur confiance, suivis des hôpitaux (83%), de la Sécurité sociale (71%) et des mutuelles (58%).⁵



¹⁻³⁻⁴⁻⁵ Sondage Mutualité Française - Odoxa, juin 2025. — ² Sondage Odoxa, octobre 2017.



20 millions de patients

utilisent actuellement
« Mon espace santé »¹



Près de

**1 Français
sur 4**



avait déjà activé « Mon espace santé »
en janvier 2025, soit plus de 17 millions de personnes.
Par rapport à février 2024, cela représentait
6 millions de personnes supplémentaires.³

Plus de

**95 000
professionnels
de santé**

partagent des documents
sur « Mon espace santé »²

1-2 Site internet « Mon espace santé ». — 3- Communiqué de presse, ministère du Travail, de la Santé des Solidarités et des Familles, janv. 2025.



Organisme régi par le code de la Mutualité

Septembre 2025

Conception & réalisation Agence Cithéa

Crédits photos : ©Cithéa, ©iStock